

PREMIÈRE PARTIE.

DES DYSPEPSIES ACCIDENTELLES.

CHAPITRE PREMIER.

DÉFINITION.

Comme nous l'avons dit, la dyspepsie accidentelle n'est autre chose que ce qu'on désigne communément sous le nom d'*indigestion* ; mal que chacun a éprouvé dans le cours de sa vie ; dont les causes ainsi que le remède sont plus ou moins connus de tous, et dont il pourrait paraître superflu de parler dans un livre de médecine. Toutefois l'indigestion, examinée dans ses formes diverses, dans ses degrés extrêmes, dans ses terminaisons variées, dans ses causes et dans son traitement, n'est pas indigne de l'intérêt du médecin. Elle l'est d'autant moins, qu'elle ne se montre pas toujours sous des formes évidentes, que son diagnostic n'est pas constamment exempt d'obscurité, et que sur ce point.

comme sur d'autres, l'ignorance et surtout l'erreur ne seraient pas sans de sérieux inconvénients, ni toujours sans quelque danger.

Il est un certain nombre d'individus dont les organes digestifs ont une telle énergie, qu'ils peuvent impunément doubler, tripler la quantité des aliments et des boissons, dont ils font habituellement usage, prendre les substances les plus indigestes par elles-mêmes ou par leur mode de préparation, rapprocher ou éloigner presque indéfiniment leurs repas, s'exposer aux causes les plus propres à troubler leurs digestions, sans qu'il en résulte aucune altération locale ou générale dans leur santé, sans qu'ils s'aperçoivent qu'ils digèrent, sans que les évacuations alvines offrent de changements autres que l'augmentation ou la diminution de leur quantité.

Mais il n'en est pas ainsi du plus grand nombre : un repas notablement plus copieux qu'à l'ordinaire, entraîne le plus souvent à sa suite des dérangements qui peuvent porter exclusivement soit sur l'estomac, soit sur les intestins, ou se produire successivement ou simultanément dans toute l'étendue du canal digestif.

Les troubles que produit l'indigestion, offrent des degrés très-divers d'intensité. Dans la forme la plus légère, *digestion laborieuse*, ces troubles se bornent à un sentiment de gêne et de pesanteur qui suit le repas, persiste souvent pendant plusieurs heures, et

rend l'individu moins apte physiquement et moralement aux actes ordinaires de la vie. Il s'y joint souvent de la somnolence, de la fatigue, de la soif, un peu d'accélération dans le pouls. La bouche devient pâteuse ou sèche, et l'appétit moindre ou nul au repas suivant, l'évacuation alvine qui suit ces maux diffère ordinairement de celles qui appartiennent à l'état de santé du sujet, par sa consistance, sa quantité, son odeur.

A un degré plus prononcé, le patient se plaint de distension de l'estomac, de douleurs plus vives à l'épigastre d'abord, puis dans chacun des points du ventre que parcourent les matières alimentaires, de nausées, de vomiturations; quelquefois même il vomit tout ou partie des aliments ingérés. A la suite de ces premiers accidents dont l'estomac est le siège, il accuse des coliques vives suivies de l'évacuation de matières mal élaborées, dans lesquelles on reconnaît souvent une partie des aliments pris au dernier repas. Il n'est pas rare, dans ce degré moyen, de voir le refroidissement général, les sueurs froides, des demi-défaillances, précéder les symptômes locaux et répandre quelque obscurité sur le point de départ, et par conséquent sur la véritable cause du mal. Mais bientôt l'apparition ou la prédominance des douleurs abdominales, des évacuations par haut et par bas, viennent, avec la relation du malade et des assistants, dissiper les doutes.

Dans un degré plus intense encore, l'indigestion peut se montrer avec l'apparence d'une maladie très-grave, soit à raison des douleurs violentes dont l'épigastre et le ventre sont le siège, des vomissements, des selles, soit surtout à raison de l'intensité des phénomènes généraux qui s'y joignent et qui ressemblent, dans quelques cas, aux symptômes du choléra ou de l'hémorrhagie cérébrale.

CHAPITRE DEUXIÈME.

DES CAUSES DE L'INDIGESTION.

L'indigestion peut dépendre de causes très-variées, que nous diviserons en diverses séries :

- 1° Indigestion par excès dans la quantité des aliments ou des boissons ; c'est la cause la plus fréquente ;
- 2° Indigestion produite par la mauvaise qualité des substances ingérées ;
- 3° Indigestion par l'insuffisance de la mastication, de l'insalivation ;
- 4° Indigestion par le rapprochement de plusieurs repas, surtout s'ils sont copieux ;
- 5° Indigestion produite par des causes perturbatrices qui agissent après l'ingestion des aliments ;
- 6° Indigestion produite par la répugnance idiosyncrasique des organes digestifs pour certains aliments.

§ 1. — De l'indigestion produite par l'excès d'aliments ou de boissons.

Lorsqu'un individu est pris d'une indigestion, la première pensée qui se présente à l'esprit, c'est que